



## Procédure à l'amiable sans avocat après expertise judiciaire ?

-----  
Par Darkreality

Bonjour,

Suite à des désordres constatés lors de l'année de garantie de parfait achèvement nous avons mandaté un avocat afin de lancer une procédure en référé contre notre constructeur. Le juge a ordonné une expertise judiciaire et le compte rendu a été remis il y a quelques mois.

Malheureusement le rapport ne nous est pas favorable et minimise plusieurs problèmes.

Deux options s'offrent à nous : tenter une approche amiable avec la partie adverse (le constructeur et son assureur) ou lancer une procédure au fond.

La première option a peu de chance de marcher sur la base de ce rapport qui dit en résumé "circulez il n'y a rien à voir", et pour les désordres constatés propose une enveloppe budgétaire dérisoire. Je ne trouve aucun artisan qui se déplace pour ce montant. Cependant je peux tenter cette approche en direct, sans avocat.

La seconde option est aussi incertaine, car le Juge peut ne pas accepter une contre expertise. Mais elle est surtout beaucoup plus coûteuse car l'avocat est obligatoire.

J'envisage donc de tenter l'approche amiable, même si elle a peu de chance d'aboutir, "qui ne tente rien n'a rien". J'aimerais donc savoir s'il y a une procédure particulière à respecter, ou si un simple courrier à leurs avocats respectifs ferait l'affaire ?

Quelles sont les chances d'obtenir une réponse en passant en direct ? Je crains qu'ils fassent la sourde oreille.

Je suis preneur de conseils.

En vous remerciant par avance.

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Si vous voulez remettre en question le rapport d'expertise, il faut avancer des motifs sérieux qui ne pourront être apportés que par un autre expert. Il faudrait que vous fassiez examiner les désordres par un architecte.

Espérer parvenir à un accord amiable qui aille au-delà du rapport de l'expert judiciaire est illusoire. Transiger, c'est couper la poire en deux, ce n'est pas en ajouter.

Il n'y a aucune procédure obligatoire à respecter pour proposer un accord amiable.